



Nos réf.
51564/FR/DG/EXP/RJ

Objet
Accessibilité des transports
N° 112270

Madame LEYMARIE Marie-Christine
Monsieur Nicolas DUMOULIN
Association IDEES pour Beaumont
64 rue Nationale
63110 BEAUMONT

Clermont-Ferrand, le **17 JUIN 2016**

Madame, Monsieur,

Nous accusons réception de votre courrier, dans lequel vous nous faites part des difficultés rencontrées lors des déplacements des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) que se soit en transport en commun ou bien avec Moovicité.

Tout d'abord, je tiens à vous préciser que le SMTC-AC travaille en concertation étroite avec les associations représentant les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et les handicapés. La mobilité pour tous est un engagement fort du SMTC-AC, qui se traduit notamment par la désignation d'un vice-président en charge de l'accessibilité, un investissement régulier (6,5 M€ depuis 2005) et un service spécifique « Moovicité ». Les associations nous font régulièrement remonter les difficultés rencontrées ainsi que les perceptions positives et négatives sur notre offre de service.

Nous avons choisi de porter notre effort financier, prioritairement sur la mise en accessibilité de notre réseau bus et tramway. Les 3 lignes fortes du réseau A, B, C et les lignes 3 et 4 sont aujourd'hui accessibles ; les quais de la ligne 21 ont été aménagés en début d'année 2016, ce qui représente 82 % des voyages réalisés sur notre réseau. Le Schéma Directeur d'Accessibilité porte désormais sur les 18 % des voyages restants qui sont évidemment les plus difficiles et coûteux.

En ce qui concerne Moovicité, il est vrai que, certains usagers réservent le service destiné aux personnes en situation de handicap, au mois, au trimestre ou à l'année, ce qui peut conduire à des difficultés pour réserver ponctuellement sur les créneaux horaires d'heures de pointe en particulier. Je comprends et regrette les difficultés que peuvent rencontrer les usagers.

Nous estimons que l'amélioration de l'accessibilité de notre réseau bus et tramway, devrait permettre de réduire le nombre de sollicitations du service Moovicité qui ne dispose que d'un nombre limité de véhicules et de chauffeurs

1/2

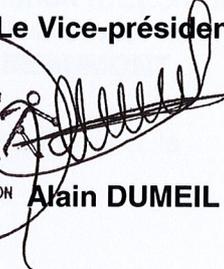


Le SMTC-AC reste très attentif à la qualité et à la ponctualité des services de transports offerts à ses usagers.

Espérant avoir répondu à votre attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président du SMTC

SMTC
SYNDICAT MIXTE
DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE
L'AGGLOMERATION
CLERMONTAISE
François RAGE

Le Vice-président

SMTC
SYNDICAT MIXTE
DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE
L'AGGLOMERATION
CLERMONTAISE
Alain DUMEIL

Copie :

Monsieur Olivier BIANCHI
Monsieur Alain ROCHON
Monsieur Martial MELY

Maire de Clermont-Ferrand, Président de Clermont Communauté
Président de l'Association des Paralysés de France
Président de l'Association des Malades et Handicapés Région Auvergne